

**MOUVEMENT D'IMPLICATION
FRANCOPHONE D'ORLÉANS
(MIFO)**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2020

**MOUVEMENT D'IMPLICATION
FRANCOPHONE D'ORLÉANS
(MIFO)**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7
Information financière supplémentaire	
États des produits et des charges	
Annexe A – Immeuble, CSMO et activités récréatives	17
Annexe B – Service à l'enfance et à la jeunesse	18
Annexe C – Artistique	20

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Mouvement d'implication francophone d'Orléans (MIFO)

Rapport sur les états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Mouvement d'implication francophone d'Orléans (MIFO), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du MIFO au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du MIFO conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du MIFO à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le MIFO ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du MIFO.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

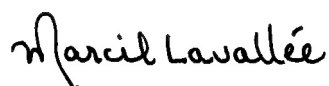
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du MIFO;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du MIFO à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le MIFO à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 9 septembre 2020

MOUVEMENT D'IMPLICATION FRANCOPHONE D'ORLÉANS (MIFO)

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

3

	Immeuble, CSMO et activités récréatives (annexe A)	Service à l'enfance et à la jeunesse (annexe B)	Artistique (annexe C)	2020 Total	2019 Total
PRODUITS					
Activités	495 298 \$	4 911 717 \$	861 219 \$	6 268 234 \$	6 591 352 \$
Subventions et contributions (note 3)	136 579	3 373 416	370 672	3 880 667	2 302 658
Cotisations	12 634	10 512	17 062	40 208	40 707
Placements	42 173	-	-	42 173	30 173
Autres	-	1 356	-	1 356	202 433
Amortissement des subventions et contributions reportées – immobilisations (note 12)	297	5 640	731	6 668	8 972
	686 981	8 302 641	1 249 684	10 239 306	9 176 295
CHARGES					
Salaires, avantages sociaux et contractuels	551 569	6 330 482	668 673	7 550 724	6 964 359
Activités	336 226	641 751	377 751	1 355 728	1 382 255
Frais administratifs	164 051	342 486	177 970	684 507	586 938
Ristournes aux parents	-	373 764	-	373 764	-
Frais d'occupation imputables aux secteurs	(73 199)	27 799	45 400	-	-
	978 647	7 716 282	1 269 794	9 964 723	8 933 552
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS					
	(291 666)	586 359	(20 110)	274 583	242 743
Amortissement des immobilisations	54 058	15 188	3 916	73 162	63 564
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(345 724) \$	571 171 \$	(24 026) \$	201 421 \$	179 179 \$

MOUVEMENT D'IMPLICATION FRANCOPHONE D'ORLÉANS (MIFO)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

4

	Affectations internes (note 13)						2020 Total	2019 Total
	Non affecté	Investis en immobi- lisations	Réserve pour réparations majeures et projets de développement d'envergure	Réserve pour éventualités	Fonds CSMO			
SOLDE AU DÉBUT	156 778 \$	494 897 \$	1 200 000 \$	465 975 \$	77 168 \$	2 394 818 \$	2 215 639 \$	
Excédent des produits sur les charges	267 915	(66 494)	-	-	-	201 421	179 179	
Investissement en immobilisations	(41 800)	41 800	-	-	-	-	-	
SOLDE À LA FIN	382 893 \$	470 203 \$	1 200 000 \$	465 975 \$	77 168 \$	2 596 239 \$	2 394 818 \$	

MOUVEMENT D'IMPLICATION FRANCOPHONE D'ORLÉANS (MIFO)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2020

5

	2020	2019
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	2 062 673 \$	2 852 035 \$
Débiteurs (note 4)	267 499	362 711
Subventions et contributions à recevoir	110 879	140 933
Stocks	14 172	22 110
Frais payés d'avance	15 121	21 239
	2 470 344	3 399 028
PLACEMENTS (note 5)	915 425	961 058
PLACEMENT EN FIDUCIE AVEC LA FONDATION FRANCO-ONTARIENNE (note 6)	72 893	68 994
IMMOBILISATIONS (note 7)	483 934	507 996
	1 472 252	1 538 048
	3 942 596 \$	4 937 076 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 9)	481 349 \$	589 700 \$
Subventions, contributions et dons reportés (note 10)	425 274	1 405 498
Produits d'inscriptions et de spectacles perçus d'avance	93 890	533 961
	1 000 513	2 529 159
DONS REPORTÉS LIÉS À LA CAMPAGNE MAJEURE DE FINANCEMENT (note 11)	332 113	-
SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES – IMMOBILISATIONS (note 12)	13 731	13 099
	345 844	13 099
	1 346 357	2 542 258
ACTIF NET		
Non affecté	382 893	156 778
Affectations internes (note 13)		
Investis en immobilisations	470 203	494 897
Réserve pour réparations majeures et projets de développement d'envergure	1 200 000	1 200 000
Réserve pour éventualités	465 975	465 975
Fonds CSMO	77 168	77 168
	2 596 239	2 394 818
	3 942 596 \$	4 937 076 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Yannick Charette, administrateur

Tom Cardeau, administrateur

MOUVEMENT D'IMPLICATION FRANCOPHONE D'ORLÉANS (MIFO)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

6

	2020	2019
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	201 421 \$	179 179 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	73 162	63 564
Amortissement des subventions et contributions reportées – immobilisations	(6 668)	(8 972)
	267 915	233 771
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	95 212	(232 464)
Subventions et contributions à recevoir	30 054	(56 469)
Stocks	7 938	2 692
Frais payés d'avance	6 118	25 679
Créditeurs et frais courus	(108 351)	129 122
Subventions, contributions et dons reportés	(980 224)	1 340 452
Produits d'inscriptions et de spectacles perçus d'avance	(440 071)	20 428
	(1 121 409)	1 463 211
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements	45 633	(9 678)
Variation nette du placement en fiducie avec la Fondation franco-ontarienne	(3 899)	(3 204)
Acquisition d'immobilisations	(49 100)	(105 198)
	(7 366)	(118 080)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dons reçus liés à la campagne majeure de financement	332 113	-
Encaissement de subventions et contributions relatives aux immobilisations	7 300	-
	339 413	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(789 362)	1 345 131
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	2 852 035	1 506 904
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	2 062 673 \$	2 852 035 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

MOUVEMENT D'IMPLICATION FRANCOPHONE D'ORLÉANS (MIFO)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

7

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, une société privée sans capital-actions constituée en vertu de la *Loi sur les personnes morales de l'Ontario*, a pour mission de répondre activement aux besoins artistiques, culturels, socio-communautaires et éducatifs de la communauté francophone et de :

- 1) Administrer et maintenir un centre multidisciplinaire afin d'éduquer le public sur la francophonie ontarienne, canadienne et internationale ainsi qu'accroître :
 - a. l'appréciation des arts et de la culture francophones en offrant des installations et de l'équipement pour la présentation des arts visuels et de la scène, des expositions, des spectacles de danse, de poésie, de musique et du théâtre, etc.;
 - b. la connaissance de la communauté francophone en l'éduquant quant à son passé, sa situation présente et son avenir.
- 2) Contribuer à l'avancement de l'éducation en offrant en français, au public :
 - a. de la formation, des cours et des ateliers éducatifs ainsi que des programmes d'éducation préscolaires;
 - b. de la formation et des ateliers connexes dans le domaine des arts et de la culture.
- 3) Améliorer la qualité et la quantité des services en français offerts au public en travaillant en partenariat avec différents groupes par le partage d'expertise, d'outils d'intervention, d'activités de formation et d'information.
- 4) Recruter et offrir de la formation et de l'encadrement en français aux bénévoles qui s'impliqueront auprès de la communauté à travers les différents programmes, activités et services de l'organisme.
- 5) Analyser les besoins et intérêts des personnes de 50 ans et plus afin :
 - a. d'offrir des activités et des services, en français, qui favorisent leur bien-être, et ce, en accordant la priorité aux activités et aux services les plus demandés;
 - b. de rendre ces activités accessibles au plus grand nombre possible, en portant une attention particulière à celles dont le taux de participation est très bas;
 - c. de développer l'habileté, la créativité et la sociabilité chez les personnes de 50 ans et plus, et ce, afin de leur permettre de maintenir leur autonomie à domicile le plus longtemps possible.

Le MIFO est admissible à l'exonération d'impôt à titre d'organisme de bienfaisance enregistré en vertu de l'article 149(1)(f) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la ventilation des charges et sur la durée de vie utile des immobilisations aux fins de l'amortissement.

Constatation des produits

L'organisme comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées aux charges de périodes futures sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les subventions et contributions reçues pour le financement d'immobilisations sont constatées aux produits au même rythme que l'amortissement des immobilisations concernées.

Les produits d'activités sont constatés lorsque le service est rendu, qu'ils peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale est raisonnablement assurée. Les produits de placements, de cotisations et les autres produits sont constatés lorsqu'ils deviennent exigibles.

Les produits tirés des activités de collecte de fonds liées à la campagne majeure de financement sont reportés et seront constatés à titre de produits en fonction de l'amortissement du nouvel immeuble lorsqu'il sera construit.

Apports à recevoir

Les apports à recevoir sont comptabilisés en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale est raisonnablement assurée.

Services reçus à titre bénévole

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Ventilation des charges

L'organisme ventile une partie de ses charges de fonctionnement général selon des clés de répartition qu'il juge adaptées à chaque type de charge qu'il utilise avec régularité, année après année. Les clés de répartition utilisées pour ventiler une partie des charges de fonctionnement aux départements sont les suivantes :

- Salaires et avantages sociaux – selon l'estimation du temps consacré à chaque département;
- Frais d'occupation – selon la surface de locaux occupée pour chaque département;
- Activités – selon les produits de chaque département;
- Frais administratifs – selon les produits de chaque département.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent. Les stocks destinés à être distribués à un prix nul ou symbolique sont évalués au plus faible du coût et du coût de remplacement courant.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Immeuble	2,5 %
Ameublement, équipement et équipement informatique	20 %

Réduction de valeur des immobilisations

L'organisme comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs, des subventions et contributions à recevoir, du placement en fiducie avec la Fondation franco-ontarienne et des placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

MOUVEMENT D'IMPLICATION FRANCOPHONE D'ORLÉANS (MIFO)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

11

3. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

	2020	2019
Immeuble, CSMO et activités récréatives		
Ville d'Ottawa		
- Immeuble	- \$	46 600 \$
- CSMO	45 037	43 720
- Activités récréatives	-	5 000
Secrétariat aux Affaires des personnes âgées de l'Ontario – CSMO	52 695	50 446
Fondation Trillium de l'Ontario		
- CSMO	-	55 420
- Activités récréatives	-	9 780
Assemblée de la francophonie de l'Ontario - Immeuble	5 500	5 500
Association des centres pour aînés de l'Ontario – CSMO	2 000	2 000
Ministère du Patrimoine canadien	10 250	-
Nouveaux Horizons	20 838	-
Autres	259	-
	136 579	218 466
Service à l'enfance et à la jeunesse		
Ville d'Ottawa		
- Site I	340 241	135 118
- Site II	517 519	121 528
- Site III	427 391	275 133
- Site IV	239 665	130 315
- Site V	365 548	172 599
- Site VI	352 038	168 019
- Site VII	342 668	174 130
- Site VIII	400 027	189 742
- Camp de jour	278 545	220 293
Emploi et Développement social Canada – Camp de jour	98 511	95 760
Autres	11 263	4 000
	3 373 416	1 686 637
Artistique		
Ville d'Ottawa	184 500	175 000
Ministère du Patrimoine canadien	80 500	82 000
Conseil des arts de l'Ontario	38 768	29 413
Réseau Ontario		
- Fonds de circulation du théâtre	4 675	2 500
- Projets	7 496	6 000
ARTicipez	9 421	10 500
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes	11 000	11 000
Fondation Trillium de l'Ontario	33 832	27 767
Autres	480	-
Programme d'appui à la francophonie ontarienne	-	53 375
	370 672	397 555
	3 880 667 \$	2 302 658 \$

MOUVEMENT D'IMPLICATION FRANCOPHONE D'ORLÉANS (MIFO)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

12

4. DÉBITEURS

	2020	2019
Taxe de vente harmonisée à recevoir	166 191 \$	124 503 \$
Comptes clients	29 106	41 131
Impôt-santé des employeurs à recevoir	72 202	197 077
	267 499 \$	362 711 \$

5. PLACEMENTS

	2020	2019
Compte d'épargne à intérêt élevé	713 238 \$	702 978 \$
Dépôt à terme, 1,40 %, échéant en février 2021	202 187	202 187
Certificat de dépôt garanti	-	55 893
	915 425 \$	961 058 \$

6. PLACEMENT EN FIDUCIE AVEC LA FONDATION FRANCO-ONTARIENNE

Le MIFO a demandé à la Fondation franco-ontarienne de gérer cette somme afin de profiter de l'expertise de celle-ci et d'améliorer son rendement, tout en assurant la protection du capital. La présente entente lie les parties pour une durée de dix ans. La Fondation franco-ontarienne retient en frais de gestion 10 % des produits générés annuellement par ce placement.

7. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2020	2019
Terrain	101 987 \$	- \$	101 987 \$	101 987 \$
Immeuble	1 199 166	960 145	239 021	269 000
Ameublement, équipement et équipement informatique	765 846	622 920	142 926	137 009
	2 066 999 \$	1 583 065 \$	483 934 \$	507 996 \$

8. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 150 000 \$, au taux préférentiel plus 1 %. Cette marge de crédit est garantie par une hypothèque collatérale de premier rang au montant de 120 000 \$ sur l'immeuble et le terrain et par une hypothèque mobilière sur les placements au montant de 50 000 \$. La marge de crédit est inutilisée aux 31 mars 2020 et 2019.

MOUVEMENT D'IMPLICATION FRANCOPHONE D'ORLÉANS (MIFO)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

13

9. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2020	2019
Fournisseurs et frais courus	331 924 \$	121 549 \$
Salaires à payer	123 863	324 200
Subvention à rembourser à la ville d'Ottawa	19 982	140 951
Autres	5 580	3 000
	481 349 \$	589 700 \$

10. SUBVENTIONS, CONTRIBUTIONS ET DONS REPORTÉS

Les subventions, contributions et dons reportés représentent des sommes reçues ou à recevoir pour des activités devant se poursuivre au cours du prochain exercice et se détaillent comme suit :

	2020	2019
Ville d'Ottawa	264 356 \$	1 182 999 \$
Association des communautés francophones d'Ottawa	9 783	-
Fédération de la jeunesse canadienne-française	7 500	-
Fédération culturelle canadienne-française	6 000	-
Don reporté – Site VIII	137 635	153 328
Fondation Trillium de l'Ontario	-	33 833
Emploi et Développement social Canada	-	20 838
Conseil des arts de l'Ontario	-	14 500
	425 274 \$	1 405 498 \$

Les variations survenues dans les soldes de subventions, contributions et dons reportés sont les suivantes :

	2020	2019
Solde au début	1 405 498 \$	65 046 \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	2 916 136	3 697 469
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	(3 896 360)	(2 357 017)
Solde à la fin	425 274 \$	1 405 498 \$

MOUVEMENT D'IMPLICATION FRANCOPHONE D'ORLÉANS (MIFO)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

14

11. DONS REPORTÉS LIÉS À LA CAMPAGNE MAJEURE DE FINANCEMENT

Les dons liés à la campagne majeure de financement serviront à financer la construction d'un nouvel immeuble.

Les variations survenues dans les soldes des dons reportés liés à la campagne majeure de financement sont les suivantes :

	2020	2019
Solde au début	- \$	- \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	332 113	-
Solde à la fin	332 113 \$	- \$

12. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES – IMMOBILISATIONS

Les variations survenues dans les soldes de subventions et contributions reportées – immobilisations sont les suivantes :

	2020	2019
Solde au début	13 099 \$	22 071 \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	7 300	-
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	(6 668)	(8 972)
Solde à la fin	13 731 \$	13 099 \$

13. AFFECTATIONS INTERNES

En plus de l'actif net non affecté, l'organisme a créé quatre réserves d'affectations internes.

Investis en immobilisations

Cette réserve regroupe les activités relatives aux immobilisations.

Réserve pour réparations majeures et projets de développement d'envergure

La Réserve pour réparations majeures et projets de développement d'envergure a été établie afin de couvrir les charges de réparations majeures et/ou de développer tous les projets d'envergure jugés nécessaires par le conseil d'administration.

Réserve pour éventualités

La Réserve pour éventualités a été établie afin de pouvoir faire face à des événements imprévus ou à des urgences au sein de l'organisme.

Fonds CSMO

Cette réserve a été établie suite au transfert du solde net d'encaisse du Centre Séraphin-Marion d'Orléans (CSMO) effectué le 1 avril 2014. Cette réserve vise les activités du CSMO.

MOUVEMENT D'IMPLICATION FRANCOPHONE D'ORLÉANS (MIFO)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

15

14. VENTILATION DES CHARGES

Des montants totaux de salaires de 1 963 238 \$ (2019 : 1 762 966 \$), des frais administratifs (d'occupation) de 133 266 \$ (2019 : 112 252 \$), des frais d'activités de 77 891 \$ (2019 : 55 579 \$) et des frais administratifs de 253 800 \$ (2019 : 154 049 \$) ont été répartis aux secteurs suivants :

Secteurs	2020				Total
	Salaires	Frais d'occupation	Frais d'activités	Frais administratifs	
Immeuble, CSMO et activités récréatives	372 315 \$	60 067 \$	4 237 \$	13 807 \$	450 426 \$
Service à l'enfance et à la jeunesse	1 158 774	27 799	63 863	208 090	1 458 526
Artistique	432 149	45 400	9 791	31 903	519 243
Total	1 963 238 \$	133 266 \$	77 891 \$	253 800 \$	2 428 195 \$

Secteurs	2019				Total
	Salaires	Frais d'occupation	Frais d'activités	Frais administratifs	
Immeuble, CSMO et activités récréatives	274 743 \$	54 252 \$	3 513 \$	9 736 \$	342 244 \$
Service à l'enfance et à la jeunesse	1 122 385	24 936	43 891	121 652	1 312 864
Artistique	365 838	33 064	8 175	22 661	429 738
Total	1 762 966 \$	112 252 \$	55 579 \$	154 049 \$	2 084 846 \$

15. LOCAUX OFFERTS À TITRE GRATUIT

Le MIFO est engagé auprès de divers groupes membres à prêter des locaux du Centre en échange de certains services rendus. Ni la juste valeur du service reçu, ni la juste valeur du service cédé ne peuvent être évaluées de façon fiable. Par conséquent, aucune valeur n'a été comptabilisée dans les états financiers.

16. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. L'organisme consent du crédit à ses membres dans le cours normal de ses activités.

De plus, l'organisme évalue la condition financière de ses membres sur une base continue et examine l'historique de crédit de tout nouveau membre. L'organisme établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de membres particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. L'organisme n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un membre en particulier ou d'une quelconque contrepartie.

16. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variables à un risque de flux de trésorerie. L'organisme n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour neutraliser les incidences de ce risque.

L'organisme utilise une marge de crédit comportant un taux d'intérêt variable. Conséquemment, il encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière de l'organisme.

17. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet d'un remboursement à un bailleur de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

18. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

La pandémie du coronavirus, aussi appelé COVID-19, est répandue à travers le monde et l'ensemble des activités économiques sont actuellement affectées. Les conditions liées au coronavirus évoluent rapidement et les autorités gouvernementales ont mis en place des mesures d'urgence afin d'atténuer la propagation du virus. À la date d'approbation des états financiers, cette situation a eu les impacts suivants sur les activités de l'organisme, notamment : mise à pied temporaire de personnel et baisse des revenus d'activités. Les impacts financiers dépendent du déroulement futur des événements, notamment la durée de l'éclosion, les interruptions commerciales et l'efficacité des mesures prises au Canada et dans d'autres pays pour combattre et traiter le virus. Ces événements sont hautement incertains et l'organisme n'est pas en mesure d'évaluer les impacts qu'ils auront sur ses résultats financiers.

MOUVEMENT D'IMPLICATION FRANCOPHONE D'ORLÉANS (MIFO)

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

17

	Campagne de financement	Immeuble	CSMO	Activités récréatives	2020 Total	2019 Total
ANNEXE A – IMMEUBLE, CSMO ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES						
PRODUITS						
Activités	- \$	112 249 \$	340 124 \$	42 925 \$	495 298 \$	483 384 \$
Subventions et contributions	-	5 556	120 752	10 271	136 579	218 466
Cotisations	-	-	10 512	2 122	12 634	14 491
Placements	-	42 173	-	-	42 173	30 173
Autres	-	-	-	-	-	148 319
Amortissement des subventions et contributions reportées – immobilisations	-	297	-	-	297	297
	-	160 275	471 388	55 318	686 981	895 130
CHARGES						
Salaires, avantages sociaux et contractuels	51 540	155 466	278 374	66 189	551 569	460 029
Activités	9 209	197 709	117 614	11 694	336 226	376 742
Frais administratifs	38 885	74 516	39 399	11 251	164 051	90 020
Frais d'occupation imputables aux départements	-	(133 266)	50 597	9 470	(73 199)	(58 000)
	99 634	294 425	485 984	98 604	978 647	868 791
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS						
	(99 634)	(134 150)	(14 596)	(43 286)	(291 666)	26 339
Amortissement des immobilisations	-	54 058	-	-	54 058	45 254
INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES						
	(99 634) \$	(188 208) \$	(14 596) \$	(43 286) \$	(345 724) \$	(18 915) \$

MOUVEMENT D'IMPLICATION FRANCOPHONE D'ORLÉANS (MIFO)

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

18

	Camp de jour	Site I	Site II	Site III	Site IV	Site V	2020 Sous-total à reporter
ANNEXE B – SERVICE À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE							
PRODUITS							
Activités	596 649 \$	518 379 \$	734 243 \$	605 987 \$	276 865 \$	641 535 \$	3 373 658 \$
Subventions et contributions	377 777	340 858	519 258	429 053	241 152	366 235	2 274 333
Cotisations	1 299	1 089	1 591	1 298	656	1 256	7 189
Autres	96	20	124	325	161	60	786
Amortissement des subventions et contributions reportées – immobilisations	-	1 187	667	1 002	1 055	-	3 911
	975 821	861 533	1 255 883	1 037 665	519 889	1 009 086	5 659 877
CHARGES							
Salaires, avantages sociaux et contractuels	715 126	734 256	849 276	791 926	420 568	818 143	4 329 295
Activités	212 521	52 324	62 617	61 266	34 973	56 699	480 400
Frais administratifs	35 807	33 165	47 477	45 723	22 247	44 222	228 641
Ristournes aux parents	-	43 275	60 730	59 060	26 820	57 229	247 114
Frais d'occupation imputables aux départements	3 410	3 049	3 049	3 049	3 049	3 049	18 655
	966 864	866 069	1 023 149	961 024	507 657	979 342	5 304 105
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS							
	8 957	(4 536)	232 734	76 641	12 232	29 744	355 772
Amortissement des immobilisations	16	1 962	1 422	2 471	2 763	1 709	10 343
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES							
	8 941 \$	(6 498) \$	231 312 \$	74 170 \$	9 469 \$	28 035 \$	345 429 \$

MOUVEMENT D'IMPLICATION FRANCOPHONE D'ORLÉANS (MIFO)

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

19

	2020 Sous-total reporté	Site VI	Site VII	Site VIII	2020 Total	2019 Total
ANNEXE B – SERVICE À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE (suite)						
PRODUITS						
Activités	3 373 658 \$	769 441 \$	269 646 \$	498 972 \$	4 911 717 \$	5 227 542 \$
Subventions et contributions	2 274 333	354 298	344 425	400 360	3 373 416	1 686 637
Cotisations	7 189	1 410	768	1 145	10 512	9 633
Autres	786	175	80	315	1 356	48 125
Amortissement des subventions et contributions reportées – immobilisations	3 911	1 432	297	-	5 640	8 675
	5 659 877	1 126 756	615 216	900 792	8 302 641	6 980 612
CHARGES						
Salaires, avantages sociaux et contractuels	4 329 295	817 418	486 772	696 997	6 330 482	5 898 297
Activités	480 400	54 714	43 437	63 200	641 751	657 692
Frais administratifs	228 641	49 312	29 994	34 539	342 486	281 908
Ristournes aux parents	247 114	61 410	33 030	32 210	373 764	-
Frais d'occupation imputables aux départements	18 655	3 049	3 049	3 046	27 799	24 936
	5 304 105	985 903	596 282	829 992	7 716 282	6 862 833
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS						
	355 772	140 853	18 934	70 800	586 359	117 779
Amortissement des immobilisations	10 343	2 431	1 157	1 257	15 188	17 423
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	345 429 \$	138 422 \$	17 777 \$	69 543 \$	571 171 \$	100 356 \$

MOUVEMENT D'IMPLICATION FRANCOPHONE D'ORLÉANS (MIFO)

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

20

	Spectacle	École de musique	Galerie	Objectif Cinéma	Projet Jeunesse	2020 Total	2019 Total
ANNEXE C – ARTISTIQUE							
PRODUITS							
Activités	520 810	\$ 277 530	\$ 11 948	\$ 50 931	\$ -	\$ 861 219	\$ 880 426
Subventions et contributions	270 864	5 190	34 757	26 028	33 833	370 672	397 555
Cotisations	15 177	1 885	-	-	-	17 062	16 583
Autres	-	-	-	-	-	-	5 989
Amortissement des subventions et contributions reportées – immobilisations		731	-	-	-	731	-
	806 851	285 336	46 705	76 959	33 833	1 249 684	1 300 553
CHARGES							
Salaires, avantages sociaux et contractuels	312 823	241 302	45 497	50 632	18 419	668 673	606 033
Activités	328 249	4 940	15 790	18 544	10 228	377 751	347 821
Frais administratifs	132 718	14 509	1 657	23 900	5 186	177 970	215 010
Frais d'occupation imputables aux départements	3 108	33 430	8 862	-	-	45 400	33 064
	776 898	294 181	71 806	93 076	33 833	1 269 794	1 201 928
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS							
	29 953	(8 845)	(25 101)	(16 117)	-	(20 110)	98 625
Amortissement des immobilisations	1 295	2 479	-	142	-	3 916	887
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES							
	28 658	\$(11 324)	\$(25 101)	\$(16 259)	-\$	\$(24 026)	\$ 97 738